

Réunion des Partenaires Stream 3 du 17. 06. 2015

**Approche camerounaise de Lutte
Contre la Corruption dans le secteur
forestier**

Par Samuel MAKON

Président de la CLCC

Sommaire

- 1) Echelle de corruption selon Transparency International et classement du Cameroun
- 2) Visions des stratégies nationale et sectorielle; de lutte contre la corruption
- 3) Objectifs et axes stratégiques d'intervention de la Cellule de lutte contre la corruption du MINFOF
- 4) Résultats obtenus et conditions de leur amélioration
- 5) Indicateur pour 2015, stratégie de travail, risques et contraintes pour l'atteinte de cet objectif

Echelle de corruption selon Transparency International et classement du Cameroun

Echelle de corruption selon Transparency International et classement des pays

- Classement depuis 1995 des indices de perception de la corruption (IPC) selon une échelle allant de 0 à 100
- Classement fait en fonction du niveau de corruption dans les secteurs publics:
 - Sur la base des avis d'experts au sein de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement, de la Fondation allemande Bertelsmann;
 - Après interrogations sur place auprès des usagers du secteur

Classement du Cameroun dans l'échelle de corruption

Rapports annuels de TI classent ainsi le Cameroun parmi les pays les plus corrompus du monde:

- Années 1998 et 1999: 1^{ère} place sur 180 pays
- Année 2012: 13^{ème} place sur 176 pays
- Année 2013: 31^{ème} place
- Année 2014: 39^{ème} place sur 175 pays étudiés
- Levée d'un pan de voile sur un « grave problème de morale publique » touchant également le secteur forestier
- Organisation colloques, conférences, séminaires, revues, comités ad hoc, cellules, etc.
- Mise en place de la Commission nationale contre la corruption qui dénonce les gestionnaires publics indécents
- Mise en place des Cellules de lutte contre la corruption

Conséquences de la corruption

- Frein à la croissance économique,
 - Obstacle à la bonne gouvernance, au développement économique, au climat des affaires, à l'épanouissement de la démocratie et à la manifestation de la justice ;
 - Décomposition générale du tissu social,
 - Aggravation des disparités économiques et de la criminalité organisée;
 - Affaiblissement considérable des institutions;
 - Prolifération du secteur informel, terreau de l'insécurité économique
- Mise en place de l'opération épervier
 - Mise en place du tribunal criminel spécial

-2-

Visions de la stratégie nationale & objectif de
la Cellule de lutte contre la corruption du
MINFOF

Vision de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption

- « A l’horizon 2015, le Cameroun est un pays où l’intégrité constitue une valeur capitale pour tout citoyen, avec une croissance économique fondée sur le travail bien fait, distribuée de manière équitable afin d’assurer le bien être social dans un environnement préservé »

Vision de la Cellule de Lutte Contre la Corruption du MINFOF (CLCC)

« A l'horizon 2020, la probité est une valeur partagée au sein du secteur forestier, pour une économie nationale florissante et un développement local effectif et durable ».

-3-

Objectifs et axes stratégiques d'intervention de la Cellule de lutte contre la corruption du MINFOF

Objectif poursuivi par la Cellule de Lutte Contre la Corruption

Réduire de façon significative, d'ici 2020, l'intensité du phénomène de corruption dans le secteur des forêts et de la faune, évaluée dans la SNLCC à 7,27/10 en 2010, afin que ce secteur contribue mieux à l'économie nationale et au bien-être des populations

Axes stratégiques d'intervention pour la mise en œuvre des actions (PRECIS)

- 1. Prévention: Élimination des opportunités de corruption dans le secteur Forêts et Faune;**
 - 2. Education: Information, formation, et sensibilisation des parties prenantes en vue d'un changement de mentalités, d'habitudes et d'attitudes;**
 - 3. Conditions: Réduction de la vulnérabilité des acteurs impliqués dans la lutte contre la corruption;**
 - 4. Incitation: Mise en place des mesures d'incitation et de valorisation des acteurs positifs en matière d'intégrité**
 - 5. Sanctions: Prise des mesures punitives contre les acteurs indéliçats.**
- ***Actions appuyées sur une logique de type prévention-dissuasion-répression***

-4-

Résultats obtenus et conditions de leur
amélioration

Actions menées

Actions concertées s'appuyant sur une logique de type prévention-dissuasion-répression et en collaboration avec le MINFOF et les parties prenantes: populations, organisations communautaires et de la société civile, medias, forces de maintien de l'ordre et partenaires au développement:

- Elaboration du Guide de l'Agent « Probe » qui vise à agir sur les valeurs telles que l'intégrité des agents du MINFOF;
- Formation des agents des Services déconcentrés du MINFOF en partenariat avec la Société Civile, visant à mettre en place des îlots d'intégrité ;

Actions menées (Suite)

- Extension de la méthode des Initiatives à Résultats Rapides (IRR) déjà testée sur la route Belabo-Ngaoundéré qui intègre d'autres outils de lutte contre la corruption tels que Guide de l'Agent Probe, le Guide du Contrôleur Forestier et le Développement des Pactes d'Intégrité pour les acteurs de ce secteur ;
- Dénonciations des cas de corruption impliquant des agents du MINFOF et aboutissant à la prise des sanctions à l'encontre des acteurs indéliçats

Grands résultats obtenus

1. Institutionnalisation des « Best practices » (bonnes pratiques) de contrôles routiers par Lettre circulaire N° 0170/ LC/ MINFOF/ P.CLCC/ MCLCC du 18 Sept 2014;
2. Vulgarisation des Guides de l'Agent Probe du MINFOF et des Guides du contrôleur forestier;
3. Amélioration de la qualité des services rendus par les agents du MINFOF, selon le témoignage de plusieurs usagers du MINFOF;
4. Baisse de l'indice de perception de la corruption dans le secteur des forêts et de la faune, à 6,44/10 selon l'ONG FODER, par rapport à la référence de 7,27/10 publiée par la CONAC en 2010 dans la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption.

Résultats observés sur le terrain

1. Réduction des pratiques de racket des camions transportant les produits forestiers légaux: 61% de camion non-victimes de racket sur une situation de référence de 100%;
2. Dispositions du Port du badge (et de la tenue), et affichage des numéros verts, très timidement appliquées, respectivement dans 16% et 28% des points de contrôle, sauf à l'Est où tous les Agents de contrôle les appliquent à 100%
3. Respect par 81% des postes de contrôle sondés du temps de contrôle fixé à 20 mn par camion;
4. Registres statistiques effectivement utilisés dans 86% des postes de contrôle;
5. Bénévoles encore utilisés dans 17% de barrières de contrôle visitées, malgré l'interdiction formelle du Ministre des forêts et de la Faune;

Autres Résultats observés sur le terrain (suite)

6. Encadrement des contrôles par des notes de service et ordres de mission respecté dans 78% des points de contrôle;
7. Respect de la disposition de n'exiger que la lettre de voiture lors des contrôles suivi dans 56% des points de contrôle;
8. Développement progressif d'une masse critique d'agents pour la lutte contre la corruption : Plus de 100 déclarations d'engagement solennelle enregistrés parmi les agents de MINFOF;
9. Manifestation d'appropriation de la lutte contre la corruption par les Délégués régionaux de certaines Régions, à travers des initiatives positives de levée des barrières de contrôle forestier dont la position était dénuée de pertinence, et symbolisait des opportunités de corruptions.

Conditions d'amélioration de ces résultats

Emphase à mettre sur les éléments suivants:

- **Prévention au-delà des campagnes civiques ponctuelles et ciblées**, consistant à montrer aux jeunes générations à travers le système éducatif, le caractère pervers et problématique de la corruption pour l'ensemble de la société ;
- **Dissuasion en faisant** usage des institutions chargées de lutter contre la corruption pour intimider les délinquants, à l'exemple des IRR qui ont une puissance d'intimidation ;
- **Répression qui** donne la force à la justice car l'efficacité de la lutte contre la corruption passe par le pouvoir de sanction et de coercition, car dans bien des cas, la peur de la sanction peut être le commencement de la sagesse

Conditions de mitigation de la corruption

- **La pratique de la « tolérance zéro »** , tous ceux et celles qui se rendraient coupables d'actes de corruption devant être appelés à rendre compte devant la justice;
- **Le rétablissement et la revalorisation du niveau des salaires** des fonctionnaires et agents de l'Etat d'avant 1993 et des avantages liés à leurs fonctions;
- **La suppression de la disposition** autorisant les fonctionnaires et les agents de l'état dont les salaires avaient été largement amputés de « joindre les deux bouts » en créant en parallèle des affaires, sans considération aucune de l'incompatibilité que ces dernières présentaient avec les services placés sous leur responsabilité.

-5-

**Indicateur pour 2015, stratégie de travail,
risques et contraintes pour l'atteinte de cet
objectif**

Indicateur pour 2015

- *Les activités informelles sont réduites sensiblement et le climat des affaires est amélioré significativement*

Stratégie de travail

1. **Encouragement des acteurs du secteur forestier à dénoncer** tous les actes et les pratiques de corruption, et l'exploitation forestière illégale connue comme corolaire de la corruption;
2. **Vulgarisation des « Best practices »** de contrôle routier auprès des agents du MINFOF et des usagers, **et suivi de leur application effective** ;
3. **Signature des pactes d'intégrité et suivi de leur mise en œuvre**, avec les parties prenantes dans l'exploitation et la commercialisation des produits forestiers ;
4. **Signature des déclarations solennelles d'engagement à la probité** par les collaborateurs du MINFOF concernés par le respect des engagements pris dans les pactes d'intégrité, **et suivi du respect desdites déclarations**;
5. **Mobilisation pour la lutte contre la corruption des agents des autres départements ministériels** impliqués dans le contrôle forestier;
6. **Exécution des missions d'investigation suite aux dénonciations et réquisitoire pour une sanction systématique** des agents convaincus de corruption (Zéro tolérance).

Actions prioritaires en vue

1. Accompagner la mise en œuvre du projet pilote du Marché Intérieur du Bois (MIB);
2. Poursuivre la mise en œuvre des missions d'investigation relatives aux dénonciations d'actes de corruption;
3. Mettre en place un système de collecte, d'analyse et de traitement des dénonciations d'actes et de pratiques de corruption;
4. Anticiper des investigations dans les niches reconnues de corruption endémique telles les opérations d'empotage en forêt, les opérations d'embarquement du bois et des produits forestiers aux ports, la certification APV/FLEGT
5. Evaluer périodiquement l'indice de corruption dans le secteur forestier

Risques & contraintes liés à l'atteinte de ces objectifs

- Lourdeur administrative dans la mobilisation des ressources humaines et financières ;
- Blocage insidieux des procédures de mise à disposition du matériel de travail pour les activités de la CLCC;
- Continuation des rackets routiers par les agents des autres administrations (Police, Gendarmerie, Douanes, Impôts, MINTRANSPORT, Communes)

Propositions & Engagements

Pour la CLCC, travailler à:

- **Faire de la probité son cheval de bataille** en 2015, pour un meilleur climat des affaires, une meilleure contribution du secteur à l'économie nationale et à l'amélioration des conditions de vie des populations;
- **Etre un modèle de probité** à suivre par d'autres secteurs au Cameroun.



**Merci
pour
votre
attention**